

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 22 AOÛT 2014**

Présents : Mmes : BOYAT Sylvie ; DWORAK Bogéna
Mrs : BOINNARD Cyril ; CONVERSET Jacques ; CURT Patrick ; DELERCE Olivier ;
DUPONT Eric ; MENOUD Julien ; MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane

Absent : M. JOSSERAND Jean-François

Sylvie BOYAT s'est proposée comme secrétaire de séance qui s'ouvre à 19h.

La réunion du Conseil municipal commence par la visite de Jean-Claude CARLE, sénateur.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 1^{er} août 2014.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND remercie le conseil de sa présence et présente l'ordre du jour.

2. Point sur l'urbanisme :

- Certificat d'Urbanisme :
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps :
Lieu-dit : « Char de Marchas »
Références cadastrales : A 2826 et 2929
Objet : Vente
Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - Office Notarial de St Jean d'Aulps :
Lieu-dit : « Chosaux / Grande ravière / Eyssarts / La Terche Est / La Trampe / Bossalet / Le Praillon »
Références cadastrales : A 1900 / A 1894 / B 726 et 736 et 738 / B 2191 et 2947 / B 2944 / D 825 et 828 et 838 et 840 et 841 et 848 et 851
Objet : Vente
Avis : Les parcelles sont hors carte communale.
 - ROSSET Camille :
Lieu-dit : « Les Croisettes »
Références cadastrales : B 2801
Objet : Construction d'une maison individuelle
Avis : La parcelle est hors carte communale.

Le samedi 9 août 2014, la commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier les 2 certificats d'urbanisme suivants :

- Office Notarial
Lieu-dit : « Sur la Plagne »
Références cadastrales : B 2760
Objet : Vente Bontemps Céline / Le Turdu Jean-Claude
Avis : Favorable en respectant les observations données.

- VULLIEZ Robert
Lieu-dit : »Les MEUNIERs »
Références cadastrales : D 275 – 276 – 277 – 278
Objet : Aménagement d'un bâtiment existant en 2 logements d'habitation
Observations particulières :
 - Le bâtiment n'est pas raccordé à l'eau et à l'assainissement
 - Le raccordement aux réseaux est à 200 m et sera à la charge du propriétaire
 - Toutes modifications des locaux feront l'objet d'un Permis de Construire
 - Prévoir 3 places de parking par logementAvis : Favorable en respectant les observations données.

3. Point sur la STEP :

Le Maire Jean Claude MORAND a rencontré le sous-préfet, le dossier étant éligible à la DETR.
La réponse n'est pas encore arrivée.
Une demande d'informations complémentaires auprès de la société DAVIET sera effectuée.

Au cours de la deuxième semaine de septembre, les travaux de raccordement de Saint Martin débuteront.

4. Point sur les travaux de la Voirie :

Au Crêt, une servitude de passage était en place.
Lors des différentes constructions, des échanges et des cessions ont été effectués pour créer un accès aux différentes propriétés.
Un enrobé de l'accès sera effectué : il est proposé aux différents propriétaires la réalisation d'un réseau pour évacuer les eaux pluviales (celles-ci descendent sur les parcelles situées en dessous).
Un premier devis de 8 310 € (HT) a été fait.

Ces travaux d'enrobé sont au budget de la CCHC (pour le compte de la commune de Seytroux).

Il faudra, dans un avenir proche, régulariser toutes les cessions et échanges de terrains qui ont été faits dans le but d'élargir les routes.

5. Point sur les travaux d'assainissement :

Le conseil adopte à l'unanimité les 2 rapports suivants pour l'année 2013 :

- Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable
- Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif

6. Point sur l'organisation scolaire (cantine et périscolaire) :

Éric DUPONT nous fait part des dernières informations :

- La commune reprend la gestion complète de la cantine et du périscolaire (sauf les animations).
- L'APE avait programmé des animations de 16h à 17h.
Mais, cela n'était pas gérable avec les horaires du périscolaire.
Après réunion, une nouvelle organisation est mise en place :
 - L'animation, prévue les mardis ou jeudis, aura lieu tous les lundis pour les petits et pour les grands.
 - L'inscription au périscolaire du lundi sera obligatoire (pour faire l'animation).
 - La participation de 1,50 € pour l'animation est supprimée.Une nouvelle fiche d'inscription pour le périscolaire du soir sera rediffusée auprès des parents pour le mois de septembre ainsi qu'une lettre d'explication.

- Sylvie DAUX est accidentée et ne pourra pas encadrer la cantine et le périscolaire du soir pendant 2 mois.
Mme BREBANT a acceptée d'effectuer la surveillance de la cantine.
Mme RENEVIER a acceptée d'effectuer la surveillance du périscolaire du soir.

7. Affaires diverses :

- Le 11 Août, la commission internet a suivi une formation toute la journée : le site internet de la commune a été modifié, pour le consulter : <http://www.seytroux.fr/Francais>.
- L'expert de l'entreprise SOCOTEC a rendu son rapport concernant l'échafaudage de l'église.
Une remise à niveau doit être faite ainsi qu'une nouvelle expertise.
- Du bois est à exploiter aux Chosaux et aux Landoz : la commission forêt s'est occupée.
- La route entre Saint Martin et le pont de la Tassonnière devrait être coupée durant le mois de septembre (Coupe de bois). Une déviation sera mise en place par le pont de la Besentière.

La réunion est clôturée à 23h30.